

[FENÊTRES] SUR COURS



LE SNUipp-FSU VOUS DONNE LA PAROLE

Pour que tous les enseignants participent à la concertation sur la loi d'orientation, le SNUipp a choisi la transparence et le débat. Un questionnaire ouvert, traité par l'institut de sondage Harris, sera présenté aux enseignants par les représentants du syndicat.

CONCERTATION

Elle a débuté depuis le 10 juillet et s'étendra jusqu'à fin septembre. Elle réunit les acteurs du monde de l'éducation (parents, enseignants, syndicats, experts, Inspecteurs...).

REMISE DU RAPPORT

En octobre, suite à la concertation, un rapport sera remis au ministre. Il servira de base pour la nouvelle loi sur l'école.

DÉBAT AU PARLEMENT

La loi sera présentée et débattue au parlement entre décembre et janvier. Elle devrait être votée en février.

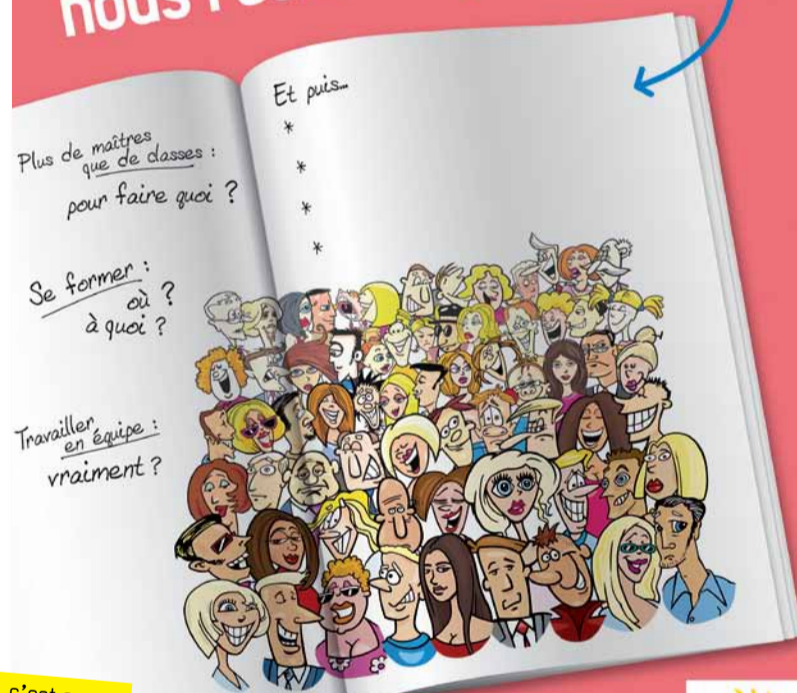
NEGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS

À partir d'octobre, le ministère va ouvrir des négociations avec les syndicats représentatifs.

L'école fait sa loi

L'avenir de l'École,
nous l'écrivons **ENSEMBLE!**

La concertation pour une nouvelle loi d'orientation, ce qui est en jeu à la rentrée 2013, ce que le SNUipp porte avec les enseignants...



Débat et transparence, c'est ce que veut le SNUipp en cette rentrée 2012, avec un questionnaire diffusé dans toutes les écoles.

DÉBAT ET TRANSPARENCE



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Peq | www.snuipp.fr

Déterminés à changer la donne!

Depuis le mois de juillet, le gouvernement a lancé une grande concertation pour « refonder l'école ». Après les années d'asphyxie, le premier ministre, en personne, a promis une nouvelle loi d'orientation et de programmation reprenant ainsi un des engagements présidentiels. À la clé, la priorité accordée à la maternelle et à l'élémentaire, 60 000 créations de postes, une nouvelle formation avec la création d'Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), une révision des rythmes scolaires, une reconnaissance de la valeur professionnelle des enseignants... La mise en oeuvre des premiers changements est prévue pour la rentrée prochaine.

Depuis le début des travaux, le SNUipp-FSU a avancé un grand nombre de propositions concrètes pour améliorer notre système éducatif marqué par un déterminisme social insoutenable et des conditions d'exercice du métier difficiles.

Très clairement, avec les enseignants, le SNUipp est déterminé à changer la donne :

- celle de l'échec scolaire qui n'est pas une fatalité et contre lequel les enseignants doivent avoir les moyens d'agir
- celle de l'engagement budgétaire qui doit être marqué par un investissement significatif et s'inscrire dans la durée après des années d'asphyxie ;
- celle des conditions de vie professionnelle et personnelle des enseignants qui doivent être formés, reconnus et revalorisés.

Participez aux débats

L'avenir de l'école, c'est l'affaire de tous. Celle des spécialistes réunis à Paris dans les quatre groupes de concertation que le gouvernement a formé en vue de rédiger une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'école. Mais aussi et surtout celle des enseignants qui font vivre l'école au quotidien. Nous vous présentons dans ce numéro spécial l'enjeu des débats de ces quatre groupes et les propositions qu'y fait le SNUipp. Le premier groupe s'est attelé à la **Réussite pour tous**, le second aux **Élèves au cœur de la refondation**, le troisième à un **Système éducatif plus juste et plus efficace** et le dernier à des **Personnels formés et reconnus**. Une invitation aux débats que le SNUipp lance dès septembre, notamment à travers un questionnaire qui sera proposé par les représentants du syndicat dans les départements.

LA RÉUSSITE POUR TOUS

Chacun connaît le défi de l'école française. Si en plusieurs décennies, celle-ci a fait d'incontestables progrès et connu de belles réussites, depuis près de 20 ans, elle bute sur un noyau dur d'élèves en grande difficulté et ce malgré l'engagement professionnel des enseignants. Bien plus que dans d'autres pays, échec scolaire et origine sociale sont fortement corrélés. 140 000 jeunes trop souvent issus des milieux défavorisés sortent sans qualification. 27% d'une classe d'âge seulement obtient un diplôme de l'enseignement supérieur. Tout cela est insupportable. Notre école n'arrive pas à réduire les inégalités sociales qui pèsent sur les destins scolaires et ce dès les premières années. Il faut changer la donne et vite!

Priorité au primaire : tenir l'engagement

La priorité au primaire est au cœur de la concertation. La France est un des pays qui investit le moins dans son école maternelle et élémentaire. Comparé à nos plus proches voisins, le taux d'encadrement fait pâle figure : 5 enseignants pour 100 élèves contre 7 en Italie, 8 en Suède, près de 9 en Norvège. Pire, ces dernières années, le primaire a été victime de coupes claires budgétaires. Les fermetures de classes, les suppressions de RASED, de remplaçants, d'enseignants aux multiples fonctions, le manque de places à l'école maternelle n'ont pas été de nature à aider les enseignants à bien faire leur métier ! En France, chacun sait que l'échec scolaire est très lié à l'origine sociale, qu'il est en germe et prend forme dès les premières années.

Déterminés à changer la donne
Priorité au primaire ! Voilà un engagement à tenir pour permettre à l'école de s'attaquer à l'échec scolaire et répondre aux nouvelles demandes. Les prochains budgets devront acter une programmation de créations significatives de postes pour commencer à combler notre retard en matière de taux d'encadrement. Avec ces nouveaux moyens, c'est aussi la possibilité de nouveaux fonctionnements avec notamment « plus de maîtres que de classes ».

71,6 %
C'est la proportion de bacheliers sur une génération en 2011. Ils étaient 25% en 1975, 3% en 1945.

30 %
C'est ce que notre pays investit en moins pour chacun de ses écoliers par rapport au Royaume-Uni et à l'Italie.

Redonner des couleurs à la maternelle

Ces dernières années, l'école maternelle a été particulièrement déboussolée. Délicat d'enseigner le langage avec des petits quand les effectifs frisent ou dépassent les 30 élèves. Pas facile d'avoir le temps de mettre en oeuvre des pédagogies progressives et adaptées à l'âge des élèves quand les enseignants se débrouillent trop souvent seuls et sans formation. Pourtant, c'est à la maternelle que se jouent les premières réussites, les premières préventions face aux difficultés. C'est là que se nouent le rapport à l'école, le lien aux familles, le langage, l'appétit d'apprendre... Son rôle ne se cantonne pas à la seule préparation du CP. Tout montre que les élèves les plus fragiles pâtissent d'apprentissages prématurés et d'évaluations formatées et prédictives des destins scolaires.

Déterminés à changer la donne
Redéfinir les objectifs assignés à la maternelle, une école exigeante et accueillante qui aide progressivement tous les enfants à devenir élève. Une école de la mise en confiance qui participe au développement sensoriel, moteur, intellectuel et langagier de tous. Vraiment tous ! La loi doit inscrire la place de la Grande Section comme dernière année de maternelle, comme le droit à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, notamment dans les zones prioritaires.

Débats ensemble
Des conditions indispensables à la scolarisation des tout-petits, des effectifs, des locaux, de la formation spécifique à la maternelle, du lien avec les parents, des collaborations notamment avec les professionnels de la petite enfance...



11,6 %
C'était le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans à la rentrée 2011, contre 34,6% en 1999

Cycles, aides aux élèves : à repenser

Tous les enfants n'apprennent pas au même rythme. Ce constat a conduit en 1989 à la création des cycles. Faute d'accompagnement, ils ont cependant eu du mal à exister. Avec moins de temps et plus d'élèves, il a été toujours plus difficile de différencier tout en faisant avancer toute la classe. L'aide personnalisée a même renforcé le fait que l'aide différenciée était repoussée en dehors de la classe et ce alors que l'aide spécialisée des RASED était sacrifiée. Tout cela doit être revu : pour aider les élèves à réussir, il faut aider les enseignants à bien travailler.

Déterminés à changer la donne
Différencier, aider les élèves, donner le temps de la découverte, de la manipulation et de l'apprentissage nécessite des transformations. Le fonctionnement actuel de l'école n'offre pas de possibilités de faire travailler et apprendre les élèves autrement. Le fil est tendu à l'extrême. Les élèves comme les enseignants ont besoin de souplesse et de temps.

Débats ensemble
Des conditions pour une mise en oeuvre réelle des cycles, du doublement, de la manière d'aider les élèves sur le temps de classe, de l'avenir de l'aide personnalisée, de la place de RASED renforcés...

Programmes, évaluations : aux services des apprentissages

Programmes de 2008 d'un côté, socle de l'autre, livrets scolaires, LPC, évaluations CE1 et CM2, contrats d'objectifs... Une certaine cacophonie institutionnelle empoisonne l'école primaire. Le métier ne se réduit pas à appliquer une somme de recettes toutes faites pour faire bouger des indicateurs dans des tableaux bord.

Déterminés à changer la donne
Contenus d'enseignement, socle de la loi Fillon, tout est à revoir. La loi devra affirmer que tous les élèves doivent sortir du système en maîtrisant des savoirs et des compétences qui soient communes à TOUS et qui font réellement sens, culture et société. Il faudra abandonner le LPC, véritable usine à « cases ». Les programmes du primaire sont à repenser tout comme les dispositifs d'évaluation qui doivent être clarifiés, simplifiés et rendus lisibles pour une meilleure réussite des élèves.

Débats ensemble
Des contenus d'enseignement ambitieux et adaptés, d'une évaluation clarifiée au service de la réussite des élèves...

PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES : TRAVILLER AUTREMENT

Depuis des années, c'est une proposition forte du SNUipp pour introduire de la souplesse dans le temps scolaire. C'est un indéniable facteur de richesse pédagogique pour de nouvelles manières de prise en charge des élèves : être parfois deux dans une classe, partager la classe en deux pour certaines séances, mais aussi décloisonner, faire travailler les élèves en petits groupes, organiser la classe en ateliers... Tout en préservant un enseignant de référence pour la classe, c'est aussi l'opportunité du partage d'une polyvalence qui s'est complexifiée et étendue ces dernières années (TICE, langues vivantes, histoire des arts...). C'est encore la possibilité de bénéficier de temps pour travailler en équipe notamment avec d'autres professionnels (RASED, enseignants référents...) ou dialoguer avec les familles. En somme, cela permettrait à la fois d'alléger les effectifs à certains moments, d'utiliser au mieux les compétences de chaque enseignant, de croiser les regards et les réflexions tout en sortant d'un exercice parfois solitaire du métier.

LES ÉLÈVES AU CŒUR DE LA REFONDATION

Des nouveaux rythmes éducatifs : changer pour du mieux !

Avec l'introduction de l'aide personnalisée à la rentrée 2008, l'organisation du temps scolaire a été totalement perturbée. La densification des journées d'école génère du stress et de la fatigue pour les élèves comme pour les enseignants. De plus, l'année scolaire est très déséquilibrée, ne respectant pas l'alternance 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances. Le président de la République a annoncé une révision des rythmes de l'enfant. Reprenant les conclusions du rapport sur les rythmes scolaires de juillet 2011, le ministre propose notamment un allègement des heures d'enseignement sur la journée, avec un étalement sur 9 demi-journée. Mais, chacun sait que le sujet est plus complexe qu'il n'y paraît. Il met en jeu de nombreux acteurs : enfants, parents, enseignants, collectivités locales... Difficile alors de construire une réforme idéale des rythmes scolaires sans prendre en compte les activités extra-scolaires, le rythme de travail des parents, les ressources des communes, les contingences du quotidien des enseignants (le temps de trajet ou le fait d'avoir des enfants à récupérer par exemple). Au final, l'enjeu majeur est de revenir à des journées et des semaines plus apaisées, plus sereines et moins chargées. Mieux faire réussir les élèves n'est pas uniquement une question de rythmes scolaires. Leur révision doit s'inclure dans un projet plus global de l'école : effectifs, programmes, conditions d'exercice du métier...

Déterminés à changer la donne
Revoir les rythmes scolaires ne se fera pas en un claquement de doigts. La révision de l'organisation de l'année, de la semaine et de la journée doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion sur l'articulation des temps scolaires et périscolaires et de leur contenu. Il faut combattre les inégalités entre les écoles et non les accroître comme cela pourrait être le cas en matière d'offre éducative après l'école. Toute évolution doit rimer avec amélioration pour les élèves comme pour les enseignants. Hors de question que les enseignants soient perdants dans une éventuelle nouvelle organisation du temps. Le SNUipp l'a dit très fermement au ministre. Tout doit être mis sur la table : temps de service, rémunération, aide personnalisée... Toutes nouvelles mesures pour la rentrée 2013 qui modifieraient la vie personnelle et professionnelle des enseignants devront être soumises à la consultation des enseignants.

Débats ensemble
De l'avenir de l'aide personnalisée, du volume horaire d'enseignement et de sa répartition sur l'année, la semaine, la journée, des compensations à une réorganisation des rythmes : conditions de travail, salaires...

144
C'est le nombre de jours de classe par an contre 181 en moyenne pour les pays de l'OCDE, 193 en Allemagne ou 190 au Royaume-Uni.

864
C'est le nombre d'heures annuelles de classe par an contre 740 en moyenne pour les pays de l'OCDE, 846 pour l'Allemagne ou 676 pour la Finlande

9
C'est le nombre de semaines de vacances d'été contre 10 en moyenne pour les pays de l'OCDE, 11 en Finlande ou 12 en Italie mais 6 en Allemagne.

Situations de handicap : aider les enseignants

L'école a fait des progrès considérables en matière de scolarisation des élèves en situation de handicap, ceci est dû pour une large part à l'engagement des enseignants qui se sont souvent trouvés bien seuls... La formation initiale manque cruellement dans ce domaine, la formation continue est quasiment inexistante, et les ressources sont difficiles à trouver. Les AVS accompagnent aujourd'hui presque la moitié de ces élèves, mais ils sont insuffisamment formés et leur statut reste précaire. Enfin, le temps manque pour participer aux concertations pourtant nécessaires, pour rencontrer les parents...

Déterminés à changer la donne
Être scolarisé est un droit pour tous les enfants. Cela doit se faire dans les meilleures conditions possibles. La Loi devra affirmer l'accessibilité de l'école : sur le plan physique (aménagement des locaux), les conditions d'accueil (enseignants et AVS formés, en nombre suffisant, accès aux soins grâce à une véritable coopération avec le secteur médico-social...), les contenus (aides et outils pour la différenciation, manuels adaptés...).

Débats ensemble
Des formations et des ressources nécessaires pour mener réellement à bien cette mission, de la place, du rôle et du statut des accompagnants (AVS...), des formes de coopération avec le secteur médico-social (IME, SSE-SAD...).

UN SYSTÈME ÉDUCATIF PLUS JUSTE ET PLUS EFFICACE

L'éducation prioritaire : une vraie priorité !

Les élèves des zones d'éducation prioritaire ont en moyenne des résultats inférieurs à ceux des autres territoires. Les écarts tendent même à s'accroître. Par exemple, le pourcentage d'élèves en difficulté de lecture, à l'entrée en 6^e, en éducation prioritaire est passé de 20,9% en 1997 à 31,3% en 2007. C'est l'une des difficultés bien réelles de notre école. Faut-il pour autant signer l'arrêt de mort des politiques d'éducation prioritaire ? Non bien au contraire ! Si elles n'avaient pas existé, les inégalités scolaires seraient sans doute encore plus fortes car les conditions de vie sociale et économique se sont lourdement dégradées. En fait, les ZEP, créées en 1981, n'ont jamais bénéficié d'une véritable priorité, notamment pour le primaire. La scolarisation des moins de trois ans est réduite à la portion congrue, parfois scandaleusement insignifiante (0,8% en Seine-St-Denis). Même en terme d'effectifs, être en éducation prioritaire, ne donne pas un avantage déterminant. 22,2 élèves par classe en ECLAIR contre 23,8 hors ZEP. Il est beaucoup plus significatif dans le second degré où l'écart est de plus 4 élèves par classe (20,4 en ECLAIR contre 24,7 hors ZEP). ECLAIR, RAR, RRS, REP, ZEP, les sigles se sont accumulés tout comme les dispositifs (accompagnement éducatif, PPRE, CUCS...). Sur le terrain, sans formation, avec toujours moins de moyens, les équipes enseignantes ont été malmenées.

Déterminés à changer la donne
L'éducation prioritaire doit totalement se renouveler. Sur ces territoires qui concentrent les difficultés se joue une grande partie des progrès de l'école. Le SNUipp pense que la loi doit affirmer le principe de compensation en faveur de l'éducation prioritaire pour lutter contre les inégalités. Ce serait une nouveauté qui engagerait l'Etat à programmer des réels efforts : réduction significative des effectifs, mise en oeuvre du « plus de maîtres que de classes », scolarisation des moins de trois ans dans des conditions nouvelles et adaptées, formation et accompagnement des équipes, ...

Débats ensemble
D'une nouvelle cartographie de l'éducation prioritaire, du nombre d'élèves par classe, des nouveaux métiers aux côtés des élèves et des enseignants pour les accompagner professionnellement dans leur travail et leurs projets, des priorités pour une formation renouvelée et adaptée à la nature des difficultés des élèves (langage, compréhension et rapport à l'écrit, catégorisation, résolution de problèmes)...

1 élève sur 5
C'est la proportion d'élèves scolarisés dans les écoles de l'éducation prioritaire soit 1 million d'écoliers.

Les inégalités entre les écoles : à réduire

En matière de moyens, les écoles sont loin d'être logées à la même enseigne écornant le mythe de l'école républicaine égalitaire. L'enquête rendue publique par le SNUipp en octobre 2011 réactualisant celle de 2002 a enfoncé le clou : le montant des commandes passées par les enseignants varie de 15 à 150 euros par élève et par an, ce qui correspond à un écart de 1 à 10 ! Les disparités ont la dent dure et tendent à s'accroître au fur et à mesure que l'on confie à l'école des nouvelles missions : enseignement des langues vivantes, histoire des arts, développement durable, projets classes transplantées, informatique avec l'obtention du B2i... Au delà des obligations de construction ou d'entretien des bâtiments et d'équipement des classes (mobilité, chauffage, éclairage...) définies clairement par la loi, tout ce qui touche au fonctionnement et l'activité pédagogique dépend du bon vouloir ou des ressources financières des municipalités : des photocopies à l'équipement et à la maintenance informatique en passant par les manuels scolaires et l'abonnement internet.

Déterminés à changer la donne
Les disparités de moyens entre les écoles deviennent un véritable facteur d'inégalité dans l'offre scolaire et éducative. Si l'Etat ne peut pas tout, il ne peut pas non plus se désintéresser de ces questions. Et si on commençait par établir un cahier des charges national définissant l'équipement minimal dont devrait disposer chaque école comme le suggère le SNUipp ? Tout comme pour venir en aide aux communes moins bien dotées financièrement, il faudrait envisager un fond de péréquation abondé par l'Etat.

Débats ensemble
Du contenu concret de ce cahier des charges national pour que toutes les écoles garantissent à tous les élèves un équipement minimal de qualité, des exigences propres à l'école maternelle puis à l'élémentaire, de la nécessité de la péréquation pour les communes déshéritées...

8 ordinateurs pour 100 élèves
C'est le taux d'équipement en informatique des écoles primaires en France.

De 1 à 10
C'est l'écart de moyens alloués aux écoles en matière de crédits pédagogiques soit de 15 à 150 euros par an et par élève.

DES PERSONNELS FORMÉS ET RECONNUS

Formation, missions, reconnaissance professionnelle. Les attentes vis-à-vis de l'école ont évolué de la part de la société (numérique, langue vivantes, handicap) mais aussi de la part des parents et des partenaires. Au final, on a chargé la barque de l'enseignant trop souvent sans lui permettre de naviguer. L'État employeur porte une part de responsabilité dans une situation qu'il faut corriger.

Temps de travail : besoin d'air

Les enseignants des écoles s'investissent sans compter pour la réussite des élèves. Près de 43 heures par semaine dont plus de 17 h hors enseignement : 11h15 pour la préparation de la classe et les corrections, environ 2 heures pour la concertation avec les collègues, près d'une heure pour les rencontres et réunions avec les familles... Le reste du temps étant consacré à la formation, au soutien scolaire, à la surveillance des récréations. Comme l'a écrit en 2008, le rapport Pochard sur le métier d'enseignant, « si l'on compare cette charge de travail à celle des enseignants des pays de l'OCDE, on constate qu'elle est plutôt plus forte pour les enseignants du premier degré ».

Charge de travail d'autant plus lourde que les conditions de travail sont devenues plus difficiles. Trop souvent les enseignants sont seuls dans l'exercice quotidien de leur métier qui devient alors une véritable course d'obstacle.

42h18

C'est en moyenne le temps de travail hebdomadaire des enseignants des écoles.



Déterminés à changer la donne

Il est temps de valoriser un grand nombre de pratiques professionnelles qui ne sont pas ou très peu reconnues dans les textes réglementaires : travail en équipe, temps passé au lien avec les familles, participation aux projets, suivi et aide aux élèves en situation de handicap, en difficulté... Le volontariat a atteint ses limites. Les enseignants ont besoin de temps reconnus et revalorisés pour bien remplir leurs missions au service de la réussite des élèves.



Débattons ensemble

D'une éventuelle nouvelle définition du temps de service des enseignants des écoles, de nouveaux métiers et de leurs missions aux côtés des élèves et des enseignants...

Salaires : nécessaire revalorisation

Le salaire des enseignants est une valeur en forte baisse. D'une part, les chiffres publiés par l'OCDE confirment que la France est en bas de l'échelle des comparaisons internationales. D'autre part, les évolutions de carrière sont bien moins rapides que dans le second degré et trop souvent sans grandes perspectives. À cela s'ajoutent des salaires gelés et des frais de déplacement à la hausse, ce qui détériore le pouvoir d'achat des enseignants. La priorité accordée au primaire passe aussi par des gestes financiers envers ceux qui font l'école. À l'heure où l'attractivité du métier d'enseignant se pose avec une réelle acuité, la revalorisation des enseignants constitue une nécessité autant morale que stratégique.

2037 €

C'est le salaire moyen des enseignants du primaire (hors primes et heures supp) ayant au moins quinze ans d'expérience soit plus de 300 euros de moins que la moyenne des pays de l'OCDE (2376 euros).



Déterminés à changer la donne

La valeur de l'engagement professionnel des enseignants du primaire doit être reconnue. Cela nécessite la mise en œuvre d'une véritable politique de rattrapage salarial. Le déroulement de carrière doit aussi être amélioré. Enfin, pour prendre en charge des dépenses personnelles induites par l'acquisition d'outils professionnels (matériel informatique, logiciel, ouvrages et matériels didactiques, abonnements...) une indemnité d'équipement professionnel doit voir le jour.

1584 €

C'est le salaire net mensuel avec lequel débute un professeur des écoles en France.



Débattons ensemble

Du pouvoir d'achat et des salaires des enseignants, comme des leviers pour les améliorer (indice, indemnités, frais de déplacement, déroulement de carrière...).

DIRECTION D'ÉCOLE : ÉVOLUTIONS INDISPENSABLES

La liste des missions explicites et implicites des directeurs d'école donne le vertige : faire vivre l'équipe pédagogique et son projet d'école, faire le lien avec les parents et les partenaires, répondre souvent dans l'urgence aux toujours plus nombreuses demandes administratives, gérer les imprévus quotidiens de la vie de l'école et ce... en étant la plupart du temps en charge d'une classe. Vite, il est urgent de reconnaître que les directeurs d'école doivent disposer de moyens spécifiques pour bien travailler. Hors de question de transformer le directeur d'école en chef d'établissement administratif éloigné des réalités pédagogiques de l'école. Animer une équipe, dynamiser le fonctionnement de l'école nécessite du temps, une formation adaptée, une redéfinition des missions et une aide au fonctionnement de l'école.

Formation : tout est à revoir

La réforme de la formation des enseignants, sous couvert d'un recrutement au niveau master (bac +5) a consisté à renvoyer l'apprentissage du métier à la seule pratique sur le terrain. Mis en situation d'enseignement sitôt le concours passé, les stagiaires de ces dernières années n'ont pu que s'adapter aux différentes dimensions du métier, heureusement souvent avec l'aide des collègues. Les maîtres formateurs, avec le démantèlement des IUFM, ont bien eu du mal à assurer un accompagnement pertinent et suffisant. Quant à la formation continue, elle n'a cessé de se réduire, se cantonnant souvent à des animations pédagogiques présentant de nouvelles injonctions... Le ministre s'est engagé à refonder la formation et à créer des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). C'est dire si le chantier qui s'ouvre est important !



Déterminés à changer la donne

La qualité de l'enseignement passe par une formation initiale et continue des enseignants à la hauteur des enjeux de notre siècle et de la complexité du métier. Il ne suffira pas de revenir à la situation antérieure. C'est dans la durée, de manière progressive, et dans diverses dimensions (disciplinaires, didactiques, pédagogiques...) que se construisent les savoirs professionnels. La formation initiale doit donner le temps aux futurs enseignants de s'approprier la spécificité des apprentissages à l'école maternelle et élémentaire, en alternant cours, stages et retours réflexifs.



Débattons ensemble

De l'entrée dans le métier, de l'accès au métier de professeur des écoles et des pré recrutements, des besoins et des attentes des enseignants, du contenu des formations, de la place des maîtres-formateurs, de la formation des formateurs, de l'accès à la recherche, des nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation, de la formation continue...

Pour aller plus loin :

- www.refondonslecole.gouv.fr
- www.snuipp.fr



Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 44 08 69 30
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihl
Rédaction : Marianne Baby, Alexis Bisserkine, Ginette Bret, Lydie Buguet, Judith Fouillard, Claude Gautheron, Pierre Magnosto, Vincent Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihl.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale